



LYCÉE CHARLEMAGNE

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA)

Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles (CPH)

Les objectifs de la formation

Le Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles (CPH) a pour objectif de former en trois ans les élèves à la gestion d'une entreprise du secteur horticole, la maîtrise de la conduite des **productions florales** (ornementales) et **légumières**, de **l'arboriculture fruitière**, des **pépinières**, des **semences** et des **Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales** (PPAM).

L'orientation après le BAC CPH

Insertion professionnelle

Le Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles permet une bonne insertion professionnelle : horticulteur, responsable d'exploitation horticole, ouvrier hautement qualifié ou chef d'équipe. Ces responsabilités peuvent être exercées dans des entreprises horticoles, des exploitations maraîchères, des services d'espaces verts des grandes villes, des centres d'expérimentation ou des structures d'insertion.

Poursuite d'études

- BTSA Production Horticole
- BTSA Technico-Commercial champ professionnel Jardin et Végétaux d'Ornement
- BTSA Agronomie : Productions Végétales

Délivrance du diplôme

Le diplôme du Baccalauréat Professionnel Agricole est attribué selon deux modalités complémentaires :

- pour moitié en Contrôle en Cours de Formation (CCF) répartis sur les deux années de formation (1^{ère} et T^{ale})
- pour moitié en Épreuves Terminales (ET), passées en fin de classe Terminale.

Pour les épreuves optionnelles, seuls sont comptabilisés les points supérieurs à 10.

En fin de 1^{ère} Bac Pro, les élèves se présentent aux épreuves du BEPA Travaux Horticoles. L'évaluation se fait uniquement en contrôle continu au cours des classes de 2^{nde} Pro et 1^{ère} Bac Pro.

Les contenus et horaires

Les classes de Première et de Terminale devront effectuer 14 à 16 semaines de stage en entreprise ou sur l'exploitation du Lycée ; Stage collectif Santé et Développement Durable ; Formation et diplôme SST (Santé et Sécurité au Travail) ; Possibilité de stage dans un pays étranger sous réserve des conditions sanitaires.

Horaires hebdomadaires moyens (à titre indicatif) :

PREMIÈRE ET TERMINALE			
Enseignements communs	Horaire semaine	Enseignements professionnels	Horaire semaine
Français	2h00	Horticulture – Travaux Pratiques	6h00
Éducation Socioculturelle	1h30	Connaissance des végétaux – Biologie appliquée	0h30
Histoire-Géographie	1h30	Conduite des productions	1h00
Documentation	1h00 _(en 1^{ère})	Conduite de Chantiers, matériels et équipements – Agroéquipement	1h30
Langues Vivantes (Anglais ou Espagnol)	1h30	Gestion de l'entreprise – Module d'Adaptation Professionnelle : Commerce	1h00
Éducation physique et sportive	2h00	Horticulture	1h00
Mathématiques	2h00	Activités Pluridisciplinaires	2h00
Informatique	1h00 _(en 1^{ère})		
Physique et Chimie	1h15		
Biologie et Écologie	2h00		
Sciences économiques, sociales et gestion	2h00		
Enseignement Optionnel au choix <ul style="list-style-type: none">• Rugby• Hippologie-Équitation• Pêche en eau douce• Animateur animalier (en cours d'habilitation)• Programmation-Conception-Réalisation d'un automate (en cours d'habilitation)• Cross Training / Musculation (en cours d'habilitation)			

Les modalités d'admission

Après une classe de Seconde Générale et Technologique : admission en 1^{ère} Bac Pro sur dérogation ; après une Seconde Professionnelle ou un CAPA dans le même champ professionnel : admission en 1^{ère} directement.

Inscriptions

S'adresser au LEGTA Charlemagne dès réception de la notification d'affectation en juin ou juillet.
Informations sur le Baccalauréat Professionnel CPH sur le site :

EPL-CARCASSONNE.FR

Contact

LEGTA Charlemagne route de St Hilaire 11000 CARCASSONNE

Tel : n° **04.68.11.91.19** ou par mail : legta.carcassonne@educagri.fr